



# Spartan Chemical Company, Inc.

## SIMDUT Fiches de Données de Sécurité

Date de révision : 15-nov.-2024

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

#### Identificateur de produit

**Nom du produit :** ISHINE  
**Code du produit :** 5455C  
**Utilisation recommandée :** Fini du plancher  
**Usages contre-indiqués :** Pour usage industriel et institutionnel seulement

**Compagnie :** Spartan Chemical Company, Inc. Canadian Agent:Robertson, Hill & McDougal, LLP  
1110 Spartan Drive 340 Albert Street, Suite 1400  
Maumee, Ohio 43537 USA Ottawa, ON, Canada K1R 0A5  
800-537-8990 (Business hours)  
www.spartanchemical.com  
**Médicaux d'urgence/Information:** 888-314-6171

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### SGH Classification

Non classifié comme dangereux par de SIMDUT SGH.

#### Éléments d'étiquetage

**Mot indicateur:** **Aucun**  
**Symboles:** Aucun  
**Mentions de danger:** Aucun

**Conseils de prudence - Réponse:** **Aucun**  
**-Traitement spécifique:** Voir Fiches de sécurité Section 4 : 'Premières Mesures de Premiers Soins' pour des informations supplémentaires.

**Conseils de prudence - Entreposage:** Non applicable.  
**Conseils de prudence - Élimination:** Non applicable

**HNOC (danger non classé autrement):** Non applicable

**Autres dangers:**

- Peut être nocif en cas d'ingestion
- Peut causer une irritation des yeux
- Peut causer une irritation de la peau.
- L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Tenir hors de portée des enfants

### 3. Composition/information relative aux ingrédients

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Eau	7732-18-5	45-70
Ethoxydiglycol	111-90-0	3-7
Tributoxyethyl Phosphate	78-51-3	1-5

Styrene/Acrylates Copolymer	9010-92-8	1-5
PPG-2 Methyl Ether	34590-94-8	1-5

Identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact de la composition a été retenu comme un secret commercial.

**Autres ingrédients non dangereux:** Acrylic polymer

#### 4. PREMIERS SOINS

<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale.
<b>Contact avec la peau:</b>	Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau: Obtenir une aide médicale.
<b>Inhalation:</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin si vous vous sentez mal.
<b>Ingestion:</b>	Rincer la bouche. NE PAS causer le vomissement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, demander un avis médical.
<b>Note aux médecins:</b>	Traiter en fonction des symptômes.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés:</b>	Produit ne favorise pas la combustion. Utilisez un agent extincteur approprié pour le type d'incendie à combattre.
<b>Risques spécifiques associés aux produits chimiques</b>	Le produit sec peut brûler. Les produits de combustion sont toxiques.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Peut comprendre Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
<b>Équipement de protection et mesures à prendre pour les pompiers</b>	Porter MSHA / NIOSH approuvé auto un appareil respiratoire autonome (ARA) et équipement de protection complet. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec un pulvérisation d'eau.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

<b>Précautions personnelles:</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
<b>Précautions environnementales :</b>	Ne pas rincer du déversement sur le sol, dans les pluviales égouts ou les cours d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Contenir et recueillir un déversement avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

#### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire:</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Laver à fond après manutention.
<b>Conditions d'entreposage:</b>	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas congeler.

#### 8. contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Limites des scénarios de contamination en milieu professionnel**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
PPG-2 Methyl Ether 34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm S*	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) S* S*	IDLH: 600 ppm TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m <sup>3</sup>

**Contrôles techniques appropriés****Mesures d'ingénierie:**

Assurer bonne ventilation générale.

Si les pratiques de travail génère des poussières, de fumées, de gaz, vapeurs ou brouillards qui exposent les travailleurs à des produits chimiques au-dessus des limites d'exposition professionnelle, ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie doivent être considérés.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage:**

Pas nécessaire avec l'utilisation prévue.

**Protection de la peau et du corps:**

Pas nécessaire avec l'utilisation prévue.

**Protection respiratoire:**

Pas nécessaire avec l'utilisation prévue.

Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si respiratory irritation se produit, l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH/MSHA adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section 3 devrait être considérée.

**Considérations générales sur l'hygiène:**

Laver soigneusement les mains et toute surface cutanée exposée après manipulation.

Voir 29 CFR 1910,132 à 138 pour plus de conseils.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État physique:**

Liquide

**Couleur**

émulsion blanche

**Odeur:**

Légère odeur d'ammoniac

**Seuil de perception de l'odeur:**

Aucun renseignement disponible

**Propriété****Valeurs****Méthode****Intervalle de pH:**

8.0-8.5

**Point de fusion/point de congélation**

Aucune donnée disponible

**Point d'ébullition/limites d'ébullition**

100 °C / 212 °F

**Point d'éclair :**

&gt; 99 °C / 210 °F

**Taux d'évaporation :**

&lt; 1

ASTM D56

(BuAc = 1)

**Inflammabilité (solide, gaz):**

Aucune donnée disponible

Aucun renseignement disponible

**Limites d'inflammabilité dans l'air**

Aucun renseignement disponible

**Limites d'inflammabilité**

Aucune donnée disponible

**supérieure****Limites d'inflammabilité inférieure**

Aucune donnée disponible

:

**Pression de vapeur**

Aucune donnée disponible

Aucun renseignement disponible

**densité de vapeur**

Aucune donnée disponible

Aucun renseignement disponible

**Densité Relative**

1.037

**Solubilité(s) :**

Aucune donnée disponible

**Coefficient de partage :**

Aucune donnée disponible

Aucun renseignement disponible

**Température d'auto-inflammation :**

Non applicable

**Température de décomposition**

Aucune donnée disponible

**Viscosité cinématique:**

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

**Caractéristiques des particules:**

Non applicable

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité:**

Ce matériau est considéré comme étant non-réactif dans les conditions normales d'utilisation.

<b>Stabilité chimique:</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Risques de réactions dangereuses:</b>	Ne devrait pas se produire avec la manipulation et le stockage normal.
<b>Conditions à éviter :</b>	Températures extrêmes et lumière directe du soleil
<b>Matières incompatibles:</b>	Agents oxydants forts. Acides forts.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	May include carbon monoxide, carbon dioxide (CO <sub>2</sub> ) and other toxic gases or vapors.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>Moyens possibles d'exposition :</b>	Yeux, la peau, ingestion, inhalation.
<b>Les symptômes de l'exposition:</b>	
<b>Contact avec les yeux:</b>	Douleur et rougeur.
<b>Contact avec la peau:</b>	Séchage de la peau.
<b>Inhalation:</b>	Nasale inconfort et de la toux.
<b>Ingestion:</b>	Douleurs, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

### Immédiats, Retardés, Chroniques Effets

Renseignements sur le produit	Données non disponibles ou insuffisantes pour une classification.
Effets sur les organes cibles:	Système nerveux central. Yeux. Appareil respiratoire.

### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de la toxicité:

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	78,690 mg/kg
ETAmél (cutané)	38,990 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	39.3 mg/l

#### Renseignements sur les composants:

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Eau 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )	-	-
Ethoxydiglycol 111-90-0	= 10502 mg/kg ( Rat )	= 9143 mg/kg ( Rabbit )	> 5240 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Tributoxyethyl Phosphate 78-51-3	= 3 g/kg ( Rat )	> 16 mL/kg ( Rabbit )	> 6.4 mg/L ( Rat ) 4 h
PPG-2 Methyl Ether 34590-94-8	= 5400 µL/kg ( Rat )	= 9500 mg/kg ( Rabbit )	-

**Cancérogénicité:** Aucun des composants présents à 0,1% ou plus sont inscrites à être cancérogènes par l'ACGIH, le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité:

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Ethoxydiglycol 111-90-0	-	10000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 19100 - 23900: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 11400 - 15700: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 11600 - 16700: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	-	3940 - 4670: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Tributoxyethyl Phosphate 78-51-3	-	10.4 - 12.0: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	-	-
PPG-2 Methyl Ether	-	10000: 96 h Pimephales	-	1919: 48 h Daphnia magna

34590-94-8	promelas mg/L LC50 static	mg/L LC50
------------	---------------------------	-----------

**Persistance et dégradabilité**      Aucun renseignement disponible.  
**Bioaccumulation:**                      Aucun renseignement disponible.

**Mobilité dans le sol**                      Aucun renseignement disponible.  
**Autres effets nocifs:**                      Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets de résidus/produits inutilisés:**                      Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.  
**Emballage contaminé:**                      Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**TDG / DOT:**                                      Non réglementé  
**Nom officiel d'expédition:**                  Non-Hazardous Product  
**Dispositions particulières**                      Expédition descriptions peuvent varier selon le mode de transport, les quantités, taille du paquet, et / ou de l'origine et de destination. Vérifier avec un formé expert en des matériaux dangereux transports pour obtenir des informations spécifiques à votre situation.

**IMDG :**    Non réglementé  
**Nom officiel d'expédition:**                  Non-Hazardous Product

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**Statut LIS / LES:** (Liste intérieure des substances / Liste extérieure des substances)  
 Les substances chimiques dans ce produit figurent, ou exemptés de l'inscription sur la LIS / LES.

**TSCA:** (Substance Toxique Section 8 Control Act (b) Inventaire)  
 Toutes les substances chimiques de ce produit sont incluses ou exclues de l'inscription sur l'inventaire TSCA des substances chimiques.

**SARA 313:**  
 Ce produit ne contient pas de substances énumérées ci-dessus du niveau de minimis.

**Ethoxydiglycol - 111-90-0**

No. CAS 111-90-0 applies to R-(OCH<sub>2</sub>CH<sub>2</sub>)<sub>n</sub>-OR', where n = 1, 2, or 3, R=Alkyl C7 or less, or R = Phenyl or Alkyl substituted phenyl, R' = H or Alkyl C7 or less, or OR' consisting of Carboxylic acid ester, Sulfate, Phosphate, Nitrate, or Sulfonate  
 Chemical Category N230

**SARA 311/312 Catégories de dangers:**

<b>Danger aigu pour la santé:</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé:</b>	Non
<b>Risque d'incendie:</b>	Non
<b>Risque de décompression soudaine:</b>	Non
<b>Danger de réaction:</b>	Non

### 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé:</b> Inflammabilité: 0	<b>Instabilité:</b> 0	<b>Dangers particuliers:</b> -
	1		
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé:</b> Inflammabilité: 0	<b>Dangers physiques:</b> 0	
	1		

**Date de révision :**                              15-nov.-2024  
**Note de révision:**                              Nouveau produit

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**